



ASSEMBLEE GENERALE

Mardi 21 Septembre 9h30-12h30

Bourse du travail, 29 bd du Temple 75003

Métro République / Salle Henaff

Temps de travail / Pas une minute de plus :

La CGT revendiquant la réduction du temps de travail à 32 heures et l'abrogation de la loi dite de « Transformation de la Fonction Publique » reste opposée à l'augmentation de la durée annuelle du temps de travail, à la suppression de 8 jours de congés payés, à la remise en cause des cycles de travail... ! Il est à noter que si la mobilisation et la lutte des agents de la ville ont permis de minimiser ce recul social, la remise en cause de « la délibération liée à la sujétion particulière » pour les agents de la ville par le Préfet de Région ne présage rien de bon !

Que va faire la Maire de Paris ? Une réunion avec l'Élu et la DRH doit se tenir d'ici la mi-septembre. Cette Assemblée Générale sera l'occasion d'en débattre ensemble !

Pass sanitaire / Pas de suspension de salaire :

La CGT réaffirme que la vaccination est un progrès pour l'humanité dans la situation du Covid.19, elle est un des outils pour mettre un terme à cette pandémie (à condition qu'elle soit accessible à toutes et tous, pour cela la CGT revendique la levée des brevets). Dire cela ne consiste pas à dénigrer celles et ceux qui expriment des doutes ou interrogations sur la vaccination, notamment face, aux discours incohérents et contradictoires du gouvernement ainsi qu'à tous les scandales sanitaires liés à la quête du profit de Big Pharma. La CGT dénonce le manque de campagne de prévention pédagogique afin de convaincre et non contraindre la population. **La CGT réaffirme son opposition totale au pass sanitaire, s'oppose à toutes les mesures autoritaires qui visent à suspendre les salariés et les agents non détenteurs de pass, et exige le respect des missions actuelles des agents. La CGT revendique, nationalement, l'abrogation de la loi du 5 août 2021 relative à la gestion sanitaire !**

Un Comité Technique Central se tiendra le 14 septembre sur ce point :

La CGT revendique : 1- que les agents non vaccinés soient affectés sur un autre poste comme le prévoit la loi. 2- que tous les entretiens soient effectués par la médecine préventive.

Grève et manifestation le 5 octobre :

Ne sommes-nous pas toutes et tous confrontés, aux choix politiques de ce gouvernement qui visent toujours plus la destruction de notre modèle social, de nos droits collectifs ? Ces choix ne servent-ils pas à nous diviser et à nous exploiter davantage ?

Le comité des Syndicats CGT ville de Paris vous invite à participer nombreuses et nombreux à cette Assemblée Générale pour débattre ensemble des revendications et moyens à mettre en place pour combattre toutes les attaques tant locales que nationales !

Ensemble, agissons pour imposer d'autres choix !